

Basculer son compte RPVA vers un compte Identifiant-Mot de passe - Clé RPVA défectueuse

	<ul style="list-style-type: none">• Avocat détenteur d'une clé RPVA
	<ul style="list-style-type: none">• Vous avez un problème temporaire avec votre clé RPVA ou n'êtes plus inscrit au réseau RPVA et devez accéder à Télérecours• Vous souhaitez obtenir un accès à l'application avec Identifiant / Mot de passe• Une fois le rétablissement de la connexion en mode RPVA, vous aurez la possibilité de migrer à nouveau votre compte en connexion RPVA → pour ce faire, consulter l'une des fiches suivantes :<ul style="list-style-type: none">⇒ Fiche « <u>Avocat RPVA-personne morale : Migrer votre compte (connexion identifiant / mot de passe) vers un accès RPVA</u> »⇒ Fiche « <u>Avocat RPVA-personne physique : Migrer votre compte (connexion identifiant / mot de passe) vers un accès RPVA</u> »

1

Vous devez contacter le centre d'appels Télérecours au 0811 360 941 et demander la bascule de votre compte vers un accès Identifiant / Mot de passe.

Le technicien du support vous demandera de lui transmettre par e-mail un courrier à l'entête du cabinet comportant votre demande de bascule en accès Identifiant / Mot de passe et de préciser :

- Une **adresse courriel valide** vers laquelle un e-mail vous sera envoyé
- Votre **numéro CNBF**

Un ticket sera ouvert concernant votre demande :

- Vous recevrez ensuite un e-mail indiquant que la bascule a été effectuée et que votre ticket est clôturé.
- Vous serez invité à vous connecter au site Télérecours (voir étape suivante)



Fiche MEMO

Clé RVA KO - Basculer son compte RPVA
vers un compte Login-MDP

Date création :
Octobre 2017

2

Ouvrir le navigateur internet et aller sur Télérecours :

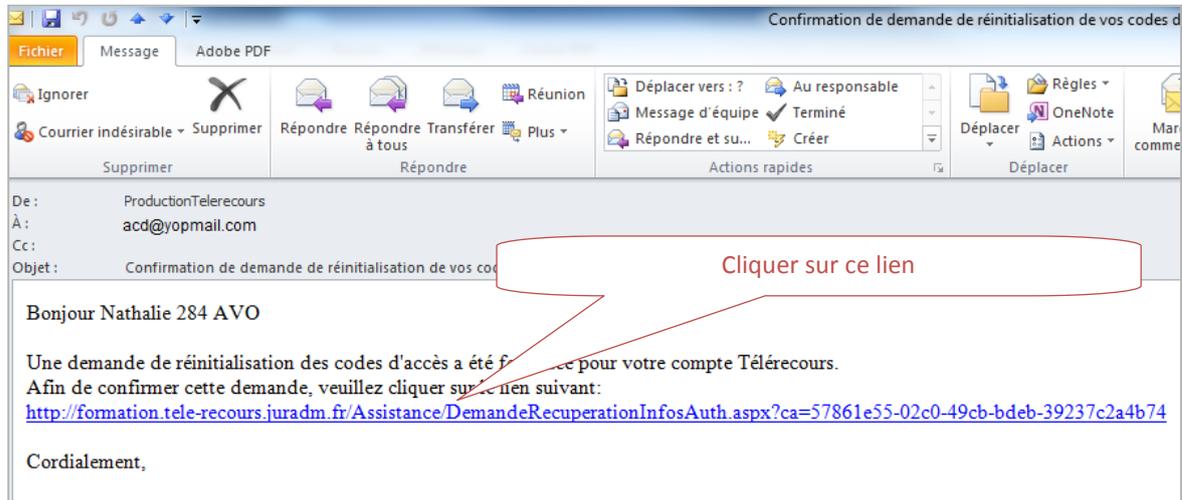
- www.telerecours.juradm.fr
- Cliquer sur [Codes d'accès oubliés ? Mot de passe perdu ?](#)

3

Saisir son adresse mail et recopier le Captcha.

4

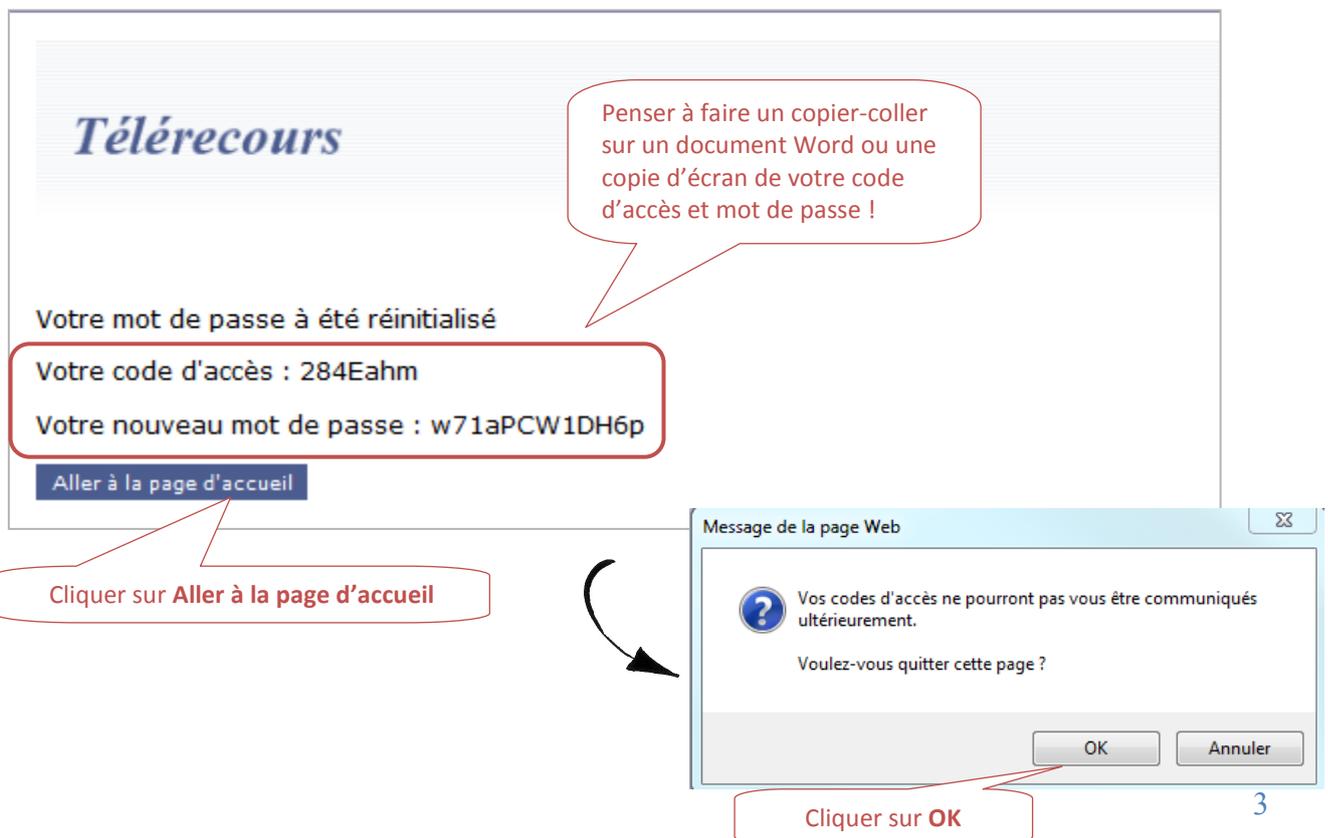
Un courriel automatique est envoyé à l'adresse mail préalablement saisie.



5

Il contient un **nouveau code d'accès** et un **nouveau mot de passe**.

Après avoir copié les nouveaux « code d'accès » et « mot de passe » et cliqué sur « **Aller à la page d'accueil** », un message d'alerte indiquant que ces codes ne seront plus communiqués, s'affiche → le valider.



6

Vous retournez sur la page de connexion à Télérecours.

- Saisir le nouveau code d'accès et le nouveau mot de passe préalablement communiqué.



Télérecours
CONSEIL D'ÉTAT

Pour l'instruction de vos affaires devant le Conseil d'Etat, merci de vous rendre sur www.telerecours.conseil-etat.fr

Pour toute information (assistance, guides, textes réglementaires, nouveautés ...), vous êtes invité à consulter le portail d'information de Télérecours www.telerecours.fr

Ouvrir une session ⓘ

Identifiant : 284Eahm

Mot de passe : ●●●●●●●●

[Code d'accès oublié ?](#) [Mot de passe perdu ?](#)

Valider [Obtenir mes](#) Valider

v2.33.4

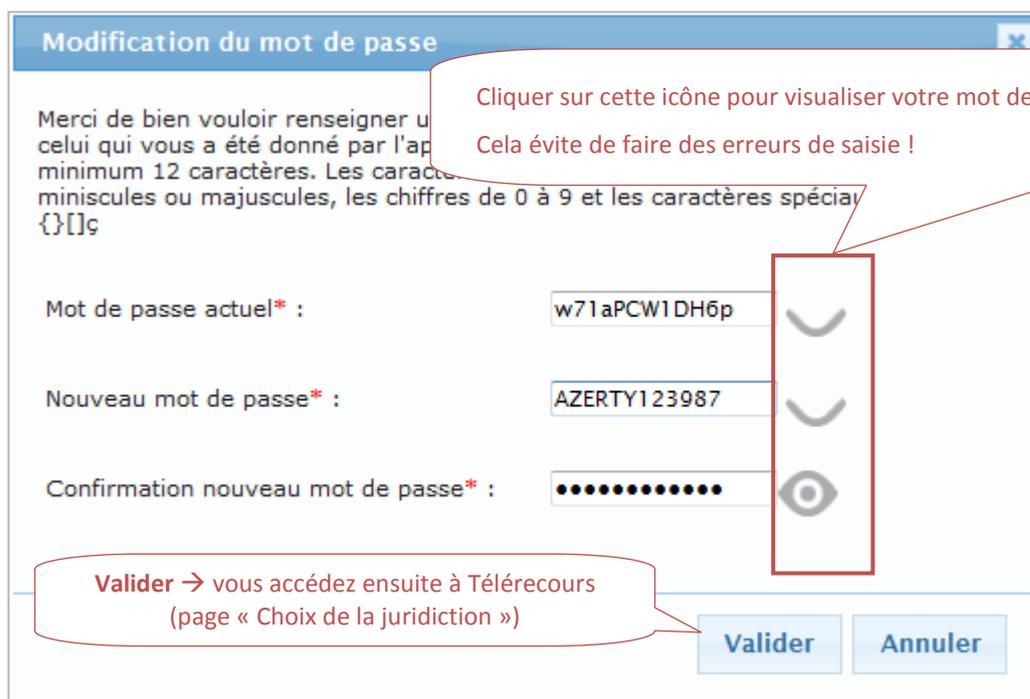
Saisir nouveau code d'accès et nouveau mot de passe

Valider

7

Modifier votre mot de passe :

- Saisir le mot de passe transmis puis le modifier en saisissant un nouveau mot de passe.
- Confirmer ce nouveau mot de passe.



Modification du mot de passe

Merci de bien vouloir renseigner un mot de passe différent de celui qui vous a été donné par l'application. Le mot de passe doit être composé d'un minimum 12 caractères. Les caractères autorisés sont : les lettres minuscules ou majuscules, les chiffres de 0 à 9 et les caractères spéciaux { } [] ;

Mot de passe actuel* : w71aPCW1DH6p

Nouveau mot de passe* : AZERTY123987

Confirmation nouveau mot de passe* : ●●●●●●●●

Valider → vous accédez ensuite à Télérecours (page « Choix de la juridiction »)

Valider Annuler

Cliquer sur cette icône pour visualiser votre mot de passe.

Cela évite de faire des erreurs de saisie !